



ACTI'VITI

VOS CONSEILLERS :

Martin LASSERRE :

07 89 69 71 27

m.lasserre@enosens.fr

Sébastien DECLERCQ :

07 86 94 54 89

s.declercq@enosens.fr

Nicolas HURPEAU :

06 45 90 28 45

n.hurpeau@enosens.fr

Nicolas LUCIN :

06 08 78 12 19

n.lucin@enosens.fr

Jean-Philippe TRICARD :

05 57 55 25 25

viti@enosens.fr



Conseil collectif / Agrément n° AQ01563 pour l'activité de conseil indépendant des produits phytopharmaceutiques.

EN BREF

Météo				
Excoriose	X			
Mildiou	X			
Oïdium	X			
Black-Rot	X			
Botrytis	X			
Cicadelles vertes	X			
Vers de grappe	X			

En ce moment

Fin des travaux d'hiver

ENOSSENS

CADILLAC – COUTRAS
GRÉZILLAC – SAINT-SAVIN

LE MOT DES LABOS

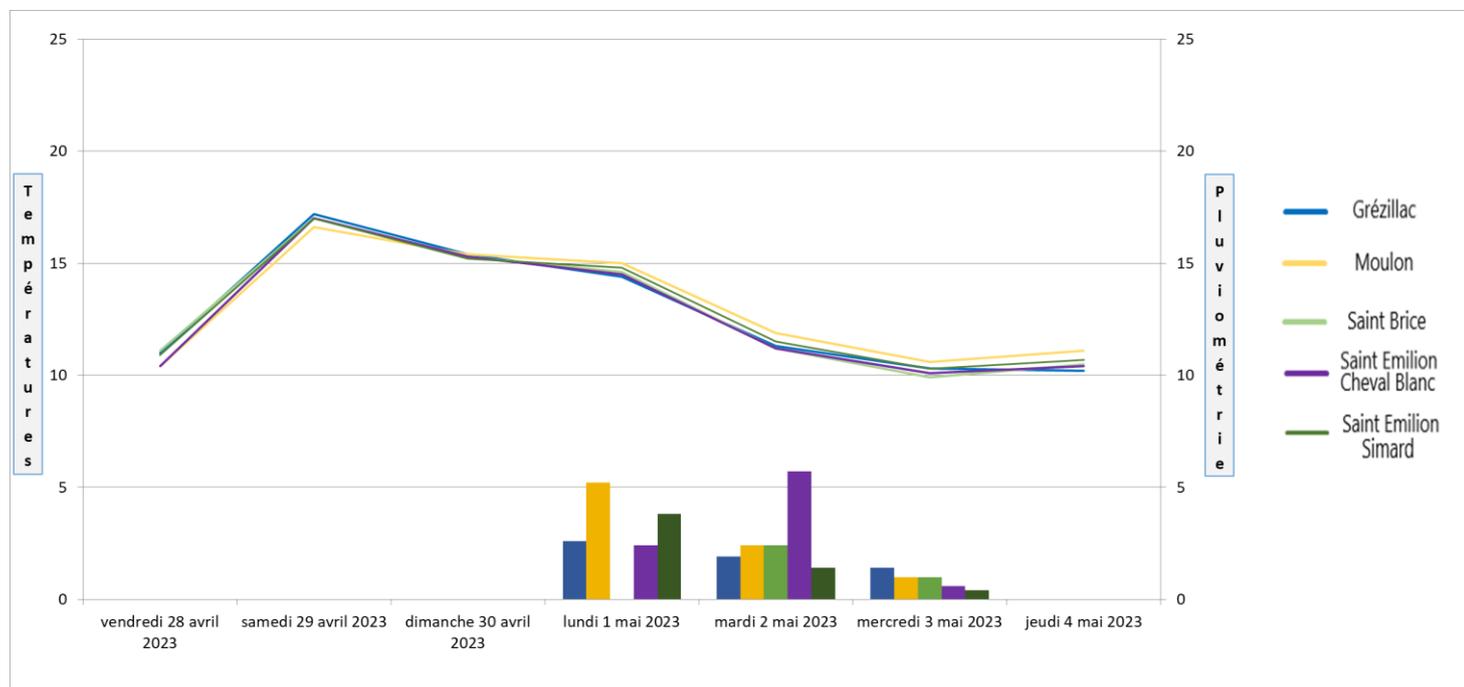
Pensez à vérifier le SO₂ actif de vos vins avant qu'ils ne remontent en température. En demandant le « SO₂ conseil » au laboratoire, vous aurez les informations nécessaires à un sulfitage efficace : pH, SO₂ libre, SO₂ actif et surtout la dose de SO₂ à ajouter pour que votre vin soit efficacement protégé !

AGENDA

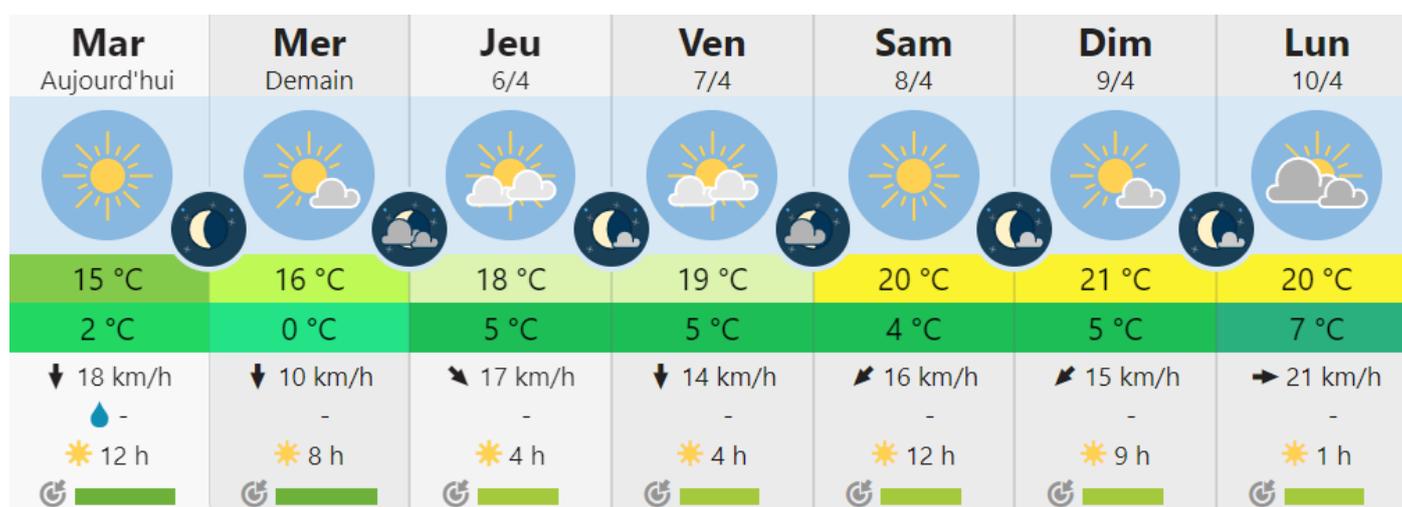
- **Avant le 29 avril :**
 - Demande d'aide Vitirestructuration
- **Jusqu'au 16 mai :**
 - Demande de plantations nouvelles
- **À Venir :** Déclaration TéléPAC.

Bilan météo de la semaine passée (28 Mars au 3 Avril) :

Les relevés sur les stations de notre réseau



Tendance météo : Les prévisions des 7 prochains jours (synthèse multi-modèles météoblue)



Risque de gel demain matin, mercredi 5 avril

STADES PHÉNOLOGIQUES



Stade BBCH 03

Bourgeon dans le coton



Stade BBCH 09

Pointe verte



Stade BBCH 11

Première feuille étalée

Tous les secteurs	MERLOT
	CABERNET FRANC
	CABERNET SAUVIGNON
	SAUVIGNONS BLANC
	SEMILLONS

Quelques feuilles sont visibles sur les secteurs précoces, mais le stade dominant est bourgeon dans le coton.

GEL DE PRINTEMPS

	Sols Travaillés	Sols Enherbés
Intervention recommandée	Si le sol doit être travaillé, le faire au moins 5 à 6 jours avant l'évènement	Tonte rase et assez tôt par rapport à l'évènement afin que l'herbe coupée soit la plus sèche possible. Pour les couverts semés : rouler ou coucher. Un sol enherbé stocke moins de chaleur qu'un sol travaillé.
Effets en cas de gel radiatif (Gelée blanche)	Un travail précoce permet à la surface de sécher avec moins de relargage d'humidité	Augmente la chaleur emmagasinée dans les sols pour un relargage d'infra-rouge plus importants. Limite l'évapotranspiration et l'hygrométrie locale.
Effets en cas de gel advectionnel (Gelée noire)	L'effet sera moins marqué car les masses d'air sont de toute façon plus sèches. Toutefois, du radiatif peut se superposer.	Idem, effet moins marqué sur l'humidité car masses d'air sèches.

Concernant les modalités de lutte contre le gel, veuillez consulter le communiqué de la préfecture en fin de bulletin.

Vers de la grappe

La date théorique d'émergence des papillons des vers de la grappe se calcule par la somme des températures moyennes journalières prises en base 0 depuis le 1er février. Lorsque cette somme de températures atteint 565°C, les premiers papillons sont susceptibles de voler.

Pose des capsules de confusion à réaliser

Pose des pièges à phéromones à réaliser

Stations Somme de températures base 0	Grézillac	Moulon	St Brice	St Emilion Cheval Blanc	St-Emilion Simard
01/02 au 04/04 2023	590.8	574	578.7	566.9	580.6

DÉSHERBAGE

Glyphosate

Depuis 2022, pour tous les produits à base de glyphosate et à usage désherbage pour la vigne, la restriction de 450 g/ha s'applique.

Dérogation :

Dans les situations non mécanisables (vignes installées en fortes pentes ou en terrasses, sols caillouteux, vignes mères de porte greffes) : ne pas dépasser la dose annuelle de 2160 g de glyphosate par hectare.

Situation laissée à l'appréciation du viticulteur.

Note nationale Vigne à télécharger :

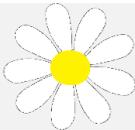
[Note technique commune Vigne 2023](#)

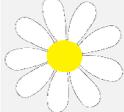
Les préconisations sont faites dans le respect des exigences réglementaires et des bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires (réf. : Guide Phytosanitaire à l'usage des producteurs d'Aquitaine). La lecture de l'étiquette est indispensable avant toute utilisation des produits phytosanitaires préconisés.

Prochain Acti'Viti :
12 avril 2023

Nous restons à votre disposition

Calendrier lunaire

Date	4 Avril	5 Avril	6 Avril	7 Avril	8 Avril	9 Avril	10 Avril
Phase de lune			Pleine Lune 	Nœud Lunaire 			
Influence	 				 	 	

	<p>Jours Racines : Période où la Lune influe sur le système racinaire des végétaux. Les jours racines sont ceux où l'on touche le moins à la plante : on effectue alors les travaux affectant le système racinaire comme les travaux de sols.</p>
	<p>Jours Fleurs : Période où la Lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs. Epamprage, travaux en vert et rognage</p>
	<p>Jours Feuilles : Période où la Lune influe sur la pousse des parties supérieures des plantes. Les jours feuilles sont ceux où l'on touche le moins à la plante : on effectue alors les travaux affectant le système racinaire comme les travaux de sols.</p>
	<p>Jours fruits : Période où la Lune influe sur la stimulation des fruits et des graines. Epamprage, travaux en vert et rognage. Jours les plus qualitatifs pour la mise en bouteille.</p>

Nœud lunaire : La Lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des nœuds. Il est déconseillé d'entreprendre des travaux touchant le sol, les plantes, la récolte ou la transformation des produits agricoles durant les quelques heures qui encadrent les nœuds.

Quand la Lune est montante c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de force et croissent. C'est la bonne période pour les greffages et les repiquages (en soirée de préférence). C'est la période de semis et de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage. Un vin réduit doit être soutiré en Lune montante.

Quand la Lune est descendante : tondez, plantez, bouturez, récoltez les légumes à racines, travaillez la terre, taillez la vigne.

La Lune descendante à un effet réducteur sur le vin.